

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Grandes cultures n° 8 du 25 octobre 2011



A retenir cette semaine

- Seulement 4% de parcelles n'ont pas encore dépassé le stade « 6 feuilles »
- Confirmation du pic de vol du charançon du bourgeon terminal repéré la semaine dernière.



Stade des colzas

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux

Rappel : un stade est atteint lorsque 50% des plantes sont à ce stade.

B6 : 6 feuilles vraies étalées ou déployées	4%
B7 : 7 feuilles vraies étalées ou déployées	20%
B8 : 8 feuilles vraies étalées ou déployées	24%
B9 : 9 feuilles vraies étalées ou déployées	27%
B10 : 10 feuilles vraies étalées ou déployées	16%
> 10 feuilles vraies étalées ou déployées	10%

Cette semaine le BSV colza repose sur l'observation de 51 parcelles.

Prévisions météorologiques du mercredi 26 octobre au mardi 01 novembre :

Cette période devrait être à priori sans pluie même si le ciel restera couvert une bonne partie de la semaine. Pas de gelées annoncées avec des minimales autour de 5°C et des maximales pouvant atteindre 15 à 17°C - Source météo-ciel

Charançon du bourgeon terminal

C'est l'insecte qu'il est nécessaire de suivre en priorité

- Période de risque → La lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque. La cuvette jaune est indispensable pour effectuer ce piégeage. Les dégâts sont observés du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal.
- Seuil de nuisibilité → Il n'y a pas de seuil de risque. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que seule sa présence sur les parcelles est un risque. Par contre les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation étant variable, on retient généralement un délai de 8 à 10 jours après les premières captures.

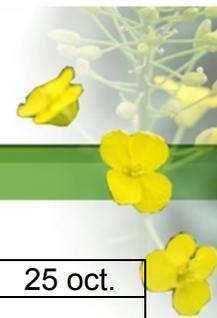
51 parcelles renseignées

Les captures de charançons du bourgeon terminal sont en régression par rapport à la semaine dernière. Le pic de vol a donc eu lieu sur l'ensemble de la Bourgogne entre le 13 et le 18 octobre dernier.

Il est nécessaire de maintenir la surveillance des cuvettes pour continuer à suivre l'activité des insectes. Certaines années un deuxième pic de vol a pu être observé.



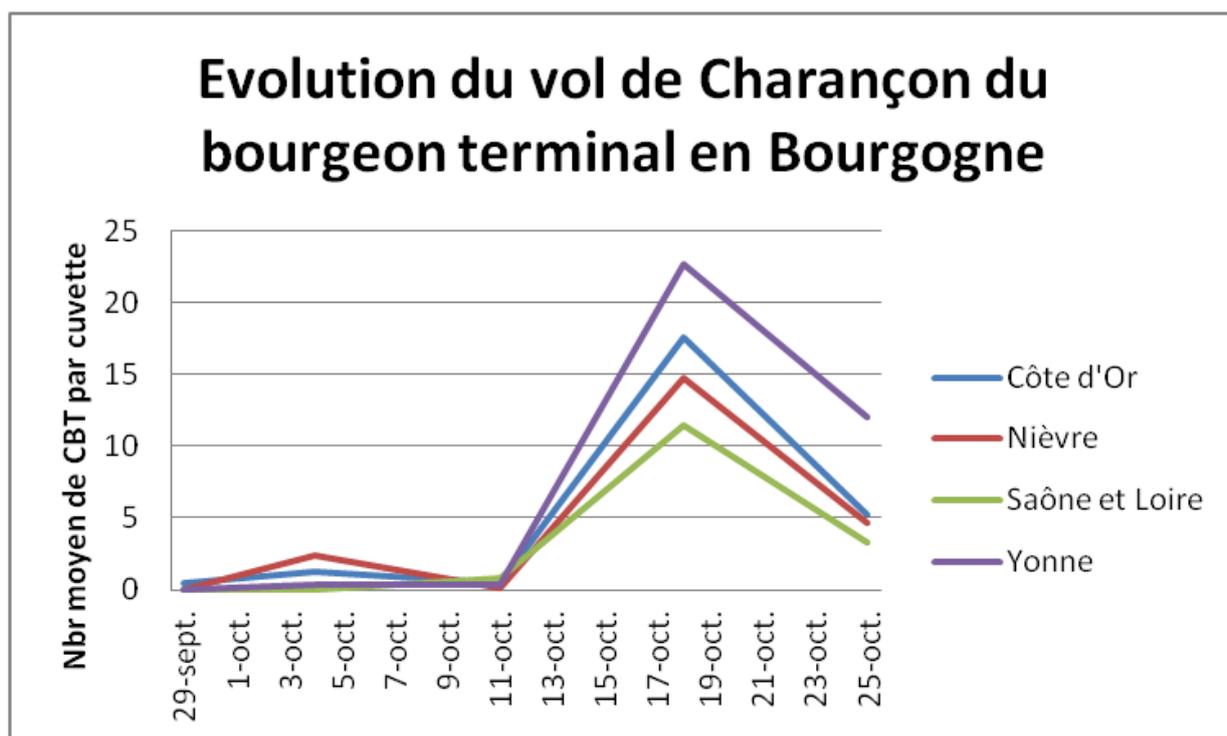
BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



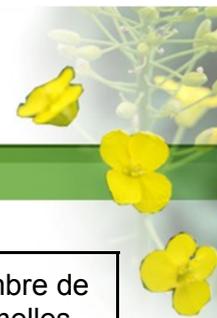
Grandes cultures n° 8 du 25 octobre 2011

	20 sept.	27 sept.	04 oct.	11 oct.	18 oct.	25 oct.
Fréquence de cuvettes avec captures	0%	12%	32%	21%	95%	65%
Nombre moyen de charançons dans les cuvettes avec captures	0	1,2	2,9	1,9	19,9	10,7
Nombre moyen de charançons toutes cuvettes confondues	0	0,1	0,9	0,4	18,4	6,9

Evolution de la cinétique de vol du charançon du bourgeon terminal en Bourgogne en 2011



Les dissections de femelles réalisées en fin de semaine dernière et aujourd'hui ont permis d'identifier des individus aptes à pondre. Le risque existe pour les situations qui ont piégé et qui, à ce jour n'ont pas été protégées, a fortiori en présence de « petits colza ».

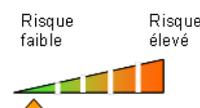


N° de semaine	Département	Commune	Nombre de CBT piégés	Nombre de femelles	Nombre de femelles avec œufs matures
40	21	Asnières en Montagne	2	1	0
	21	Corberon	1	1	0
41	21	Châtillon sur Seine	4	1	0
	89	Evry	2	1	0
42	21	Asnières en Montagne	11	7	0
	21	Poncey les Athée	11	7	0
	21	Corberon	11	8	0 *
	39	Champagney	31	17	0
	58	Liez	7	5	0 *
	71	Chatenoy le Royal	2	2	0
	89	Evry	16	11	2 *
43	21	Châtillon sur Seine	12	5	0
	89	Boichot	79	30	10
	89	Blacy	3	1	0

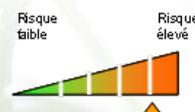
(*) : œufs en cours de maturation

Résultats de dissection des femelles de charançon du bourgeon terminal (CBT)

1^{er} cas : parcelles protégées entre le 14 et le 22 octobre le risque est faible



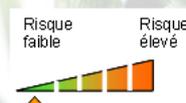
2^{ème} cas : parcelles non protégées et de plus avec des petits colzas le risque est élevé



Larves d'altises d'hiver adultes (grosse altise)

Si les parcelles du réseau ne sont plus dans la période de risque vis-à-vis des piqûres de nutrition, il faut maintenant réaliser les observations sur plante pour évaluer régulièrement le risque « larve » à l'automne.

20 parcelles renseignées





- Période de risque : depuis le stade rosette jusqu'au décollement du bourgeon terminal
- Seuil de nuisibilité : 70% de plantes avec au moins une galerie au stade rosette.

Sur 20 observations, aucune n'est signalée avec la présence de larves. Le risque actuellement est très faible d'autant que les colzas sont dans l'ensemble bien développés ce qui peut réduire les risques de migration des larves vers le bourgeon terminal. De plus les éventuels traitements de semence et le contrôle du charançon du bourgeon terminal peuvent concourir à limiter les populations.

Baris

Cette semaine encore des captures de baris sont signalées. Les adultes sont capturés dans les cuvettes jaunes tout au long du cycle du colza. Ces insectes dont la nuisibilité reste à démontrer pour les cultures, peuvent participer au développement de pieds secs observables avant la récolte. Ils ne doivent pas être confondus avec le charançon du bourgeon terminal, dont il se distingue très nettement (cf. photos ci-dessous).

Charançon du bourgeon terminal



Photos CETIOM

Baris



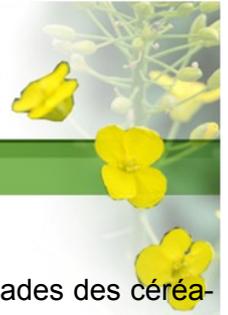
CEREALES D'HIVER

Le réseau de parcelles d'observations est maintenant significativement en place. Il est constitué actuellement de 27 parcelles en blé tendre d'hiver et 19 parcelles en orges d'hiver et escourgeons.

Nombre de parcelles	Blé tendre d'hiver	Orges d'hiver et escourgeons
Côte d'Or	8	7
Nièvre	3	2
Saône et Loire	9	3
Yonne	7	7
BOURGOGNE	27	19

Stade

Les semis sont en grande majorité réalisés. Généralement, en l'absence de facteurs limitants, la levée intervient environ 150°C cumulés après le semis.



Compte tenu des régimes climatiques enregistrés pour les différentes dates de semis, les stades des céréales d'hiver sont les suivants, observés sur les 46 parcelles du réseau :

- Semis réalisés entre le 23/09 et le 07/10, soit avant le retour des pluies (65% des parcelles) : stade 2 à 3 feuilles, avec pour certaines parcelles une relative hétérogénéité suite à une levée en conditions sèches.
- Semis réalisés au-delà du 07/10 (35% des parcelles) : stade début levée à 1 feuille.

Les limaces

Les céréales sont sensibles aux limaces de la levée jusqu'au stade 2-3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de cultures abondants.

Une méthode de piégeage consiste à la mise en place à la surface du sol d'un carré de 50 cm X 50 cm en carton ou une tuile ou un sac recouvert par une bâche plastique. En condition sèche, humidifiez le sol pour attirer les limaces. Sous le piège disposez quelques granulés d'anti limaces pour éviter que les limaces quittent le piège.

A partir de ce piège, le risque limace se raisonne avec les seuils suivants (rapporter le comptage du piège au m²) :

- 15 à 20 limaces / m² → le risque est élevé
- 5 à 6 limaces / m² → le risque est réel et avéré dès lors que des dégâts sont observés.

Sur la base de 11 pièges mis en place aussi bien dans des blés que des orges d'hiver, 80% sont porteurs d'au moins une limace. Sur ces pièges, 5 limaces ont été capturées en moyenne. Le maximum, de 13 limaces, est atteint sur une parcelle de blé, à Charny (89), en tout début de levée.

> Le risque limaces est faible mais une reprise d'activité reste à surveiller pour les secteurs avec un retour de précipitations significatives.

Les cicadelles (*Psammotettix alienus*)

La Cicadelle est de ton beige terreuse, d'une taille de 4 à 5 mm, caractérisée par :

- 5 bandes blanches étroites et 6 bandes beiges larges longitudinales sur le sommet de la tête caractéristiques de l'espèce.
- Des ailes disposées en forme de toit (^)



C'est prioritairement dans les parcelles levées le plus tôt, et d'autant plus si la levée est hétérogène, bien exposées (au sud) ou dans les zones abritées, bordées de haies et de bois, que l'observation doit être la plus soutenue.

L'état des lieux peut être réalisé en relevant de manière hebdomadaire, dès le début de la levée, un piège jaune englué format A4. En l'absence de piégeage, une observation directe des cicadelles dès l'émergence de la céréale sera alors nécessaire pour évaluer le niveau de risque. Choisir une période ensoleillée, la plus chaude de la journée. Parcourir la parcelle à 5 endroits sur 5 mètres linéaires. Si à chaque endroit cette action fait sauter devant soi au moins 5 cicadelles, le seuil de risque est dépassé.



Dans un contexte climatique marqué ces derniers jours par la pluviosité et la fraîcheur, sur les 17 pièges mis en place dans les céréales d'hiver, 60% des situations traduisent une activité de cicadelles. En moyenne, 6 cicadelles / pièges (mini = 2 – maxi = 10) sont dénombrées. Aucune parcelle n'atteint le seuil de risque de 30 cicadelles piégées.

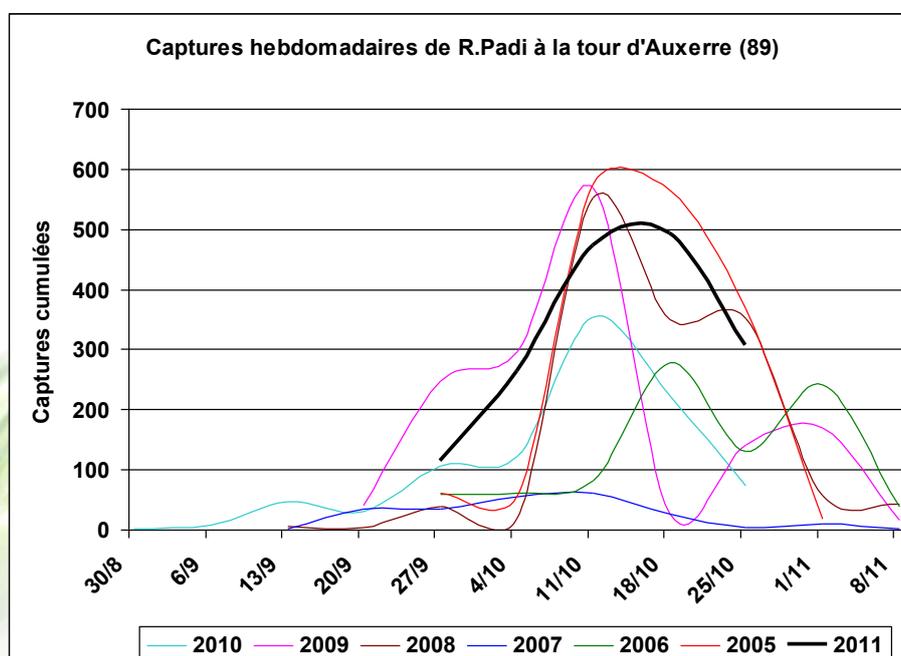
> **Le risque cicadelle est modéré mais reste d'actualité dans les parcelles abritées, au cours d'après midi ensoleillés annoncés dans les jours à venir.**

Les pucerons (Rhopalosiphum Padi)

L'état des lieux est à réaliser par beau temps en parcourant la parcelle. Le seuil d'intervention est de 10% de plantes touchées par au moins un puceron, jusqu'au stade 3 feuilles. En dessous de ce seuil, il ne faut pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours de suite.

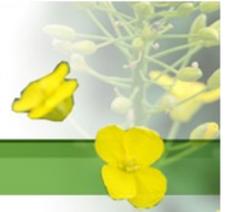


Depuis quelques jours, pluviosité et fraîcheur dominant. Dans ces conditions, l'activité des pucerons s'est réduite comme le montre les comptages d'ailés réalisés à la tour à succion d'Auxerre. Néanmoins, les pucerons pourraient revenir en nombre à la faveur des quelques journées ensoleillées à venir.





BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



Grandes cultures n° 8 du 25 octobre 2011

En parallèle, sur les 38 parcelles de céréales d'hiver ayant fait l'objet d'observations, un tiers est concerné par la présence de pucerons. Sur ces parcelles, c'est en moyenne 5% des plantes qui sont habitées par au moins un puceron, avec un maximum à 10% pour 3 situations. Dans tous les cas, il ne faut pas laisser séjourner ces pucerons plus de 10 jours sur les parcelles.

> Le risque pucerons est modéré mais la vigilance reste de rigueur en particulier sur les parcelles actuellement entre 1 et 3 feuilles lors d'après midi ensoleillés annoncés au cours des prochains jours. En effet, sous un climat favorable, les pucerons ailés piégés à ce jour ont capacité à coloniser les céréales.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par ARVALIS-Institut du Végétal et le CETIOM, avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'Agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - CA21- CA 58 - CA 71 - CA 89 - CAPSERVAL - CEREPY - COOP BOURGOGNE DU SUD - SOUFFLET AGRICULTURE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - SERAGRI - MINOTERIE GAY - JFB APPRO - ETS RUZE - SRAL - FREDON - KRY SOP - ALTERNATIVE - SAS BRESSON - AGRIDEV - THEOL - SENOGRAIN

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »

Avec la participation financière de :

